

Compte rendu à monsieur le Premier Président

a/s

Célébration de la Journée internationale des droits de la femme à la Cour des comptes

Compte-rendu	
Date et lieu	12/03/2025 de 09 : 30 à 11 : 30 à l'Organisation pour la charité et le développement intégral (OCDI) sise à HEDZRANAWE, Lomé - Togo
Organisateur	Cour des comptes
Objectif	Garantir la jouissance des droits individuels et politiques des femmes pour leur participation active et ce, en synergie avec les hommes, au développement socioéconomique tant à l'échelle nationale qu'à la Cour des comptes du Togo.
Participant.es	- le Secrétaire général du ministère de l'Action Sociale, de la Solidarité et de la Promotion de la Femme ; - les représentants des ministères sectoriels ; - la Directrice du sceau, de la nationalité et de l'identité civile du Ministère de la justice et garde des sceaux; - les représentants de la Cour des Comptes (CdC) ; - les représentantes des autres organes de contrôle.

0. Rappel du contexte de la célébration :

La Cour des comptes s'est dotée d'une cellule genre par ordonnance n°003.20/CC/SG du 15 décembre 2020 du Premier président, portant sa création et sa composition. Depuis son opérationnalisation, cette Cellule est la cheville ouvrière de l'organisation de la Journée internationale des droits de la femme célébrée le 8 mars de chaque année. Pour la célébration 2025 de cette journée, le thème retenu par les nations unies est : « Pour toutes les femmes et les filles : droits, égalité et autonomisation ». S'inspirant du thème international, le Togo a célébré le 8 mars de cette année autour du thème : « l'accès des femmes aux documents d'identité pour une meilleure participation au développement ».

I - Mot d'ouverture

Monsieur **FIATY Hétsu Yao**, Secrétaire Général de la Cour des comptes, représentant le Premier Président de cette institution a, après avoir fait un bref historique de la Journée internationale des femmes, dégagé, en trois volets, l'objectif de ladite Journée : célébrer les prouesses des femmes, les sensibiliser à l'égalité des sexes et promouvoir leurs droits dans le monde entier. Il a, à l'occasion, rappelé, à juste titre, que le gouvernement fait des inégalités entre les sexes, l'une des priorités de sa politique de développement. En témoigne l'élaboration, depuis 2022, du Document budgétaire sensible au genre (DBSG), l'une des annexes de la loi de finances soumise au vote de l'Assemblée nationale.

Abordant la célébration du 8 mars de cette année 2025, M. FIATY a examiné non seulement le thème retenu par les Nations unies mais aussi et surtout celui du Togo qui met l'accent sur

l'accès des femmes aux documents d'identité pour une meilleure participation au développement. Pour finir, il a déclaré ouverts les travaux de la célébration du 8 mars 2025 à la Cour des comptes en émettant le vœu que la causerie relative au thème national puisse susciter des réflexions fructueuses.

II - Déroulement des travaux

• Saynète sur l'accès aux documents d'identité

Une courte pièce comique a été réalisée afin de mettre les participants dans le bain du thème national retenu. Elle a été animée par messieurs DJANGBIAGOU Alex et AVINOU Solété et mesdames MOUSSA Germaine et DEH Célestine.

• Communication sur l'accès des femmes aux documents d'identité pour une meilleure participation au développement

Cette communication a été présentée par madame Kobauyah TCHAMDJA, épouse KPATCHA, Magistrate, Directrice du Sceau, de la Nationalité et de l'Identité civile. Son intervention a tourné autour de trois axes :

i- Accès des femmes au document d'identité

Pour s'établir un document d'identité, il faut, a dit madame TCHAMDJA, disposer préalablement d'un acte de naissance.

Elle a relevé que les avantages liés à l'obtention ou à la détention des documents d'identité sont multiples. Ils donnent, entre autres, la possibilité de s'inscrire dans des structures de formation, de se faire établir la carte et le passeport, de postuler à un emploi, de solliciter un crédit bancaire, d'avoir accès aux services sociaux de base.

Dans la foulée, elle a fait remarquer que le certificat de nationalité qui est un élément de rattachement à un Etat, confère à son titulaire les prérogatives de citoyenneté, de vote et d'éligibilité. Mais, son absence expose un individu au risque d'apatridie. Ce risque d'apatridie peut être dû à plusieurs facteurs tels que l'ignorance persistante, l'absence d'actes de naissance, la détention des pièces non fiables, la corruption et la concussion de certains agents véreux de l'Etat, l'éloignement des services, l'extrême pauvreté, les non-retraits des actes de naissances.

Aujourd'hui, l'accès aux documents d'identité est facilité par une volonté politique affirmée qui se traduit par la gratuité des actes de naissance, la décentralisation et/ou la déconcentration de certains services, les audiences foraines de délivrance des pièces d'identité, les séances régulières de sensibilisation, la digitalisation des services.

ii) Participation au développement

Compte tenu de l'apport non négligeable des femmes au développement, le gouvernement a développé des stratégies visant à renforcer les capacités techniques, économiques et managériales des femmes de sorte qu'elles jouent pleinement leur partition dans le développement du pays. D'où la nécessité, pour elles, de disposer des documents d'identité.

iii) Quelques stratégies d'accès des femmes aux documents d'identité

- poursuivre les séances de sensibilisation;

- poursuivre les séances d'audiences foraines.

- **Partage d'expériences en matière de contrôle des finances publiques en vue de stimuler l'engouement pour le métier de vérificateur chez la gent féminine**

Ce partage d'expériences, mené sous le format d'entretien dirigé par monsieur TSEGAN Agbessi Kokou, cadre administratif à la Cour des comptes, a été fait par madame DJABA Laghame, épouse JOHNSON, Inspecteur d'Etat, Chef service inspection et investigation à l'Inspection Générale d'Etat. Suivant le questionnaire qui lui a été soumis, elle a été invitée à parler du contrôle des finances publiques et de son statut de femme exerçant ce métier de contrôleur.

Pour elle, le métier de contrôleur est, en lui-même, passionnant du fait qu'il n'est pas statique. Il permet d'actualiser ses connaissances, de faire de nouvelles rencontres, de vérifier la qualité des services rendus, d'assurer la bonne gestion des deniers publics en faisant des recommandations. Cependant, c'est un métier délicat et stressant.

Les relations entretenues, d'une part, avec sa hiérarchie et d'autre part, avec ses collègues sont qualifiées d'accommodantes.

Elle a également relevé la complexité de ce métier due essentiellement à la perception qu'ont certains hommes de la femme "contrôleur" et à son statut de femme au foyer. Elle a, tout de même, rassuré que genre-diversité et inclusion est de mise dans le corps de contrôle car son environnement professionnel est inclusif. Elle a prodigué quelques conseils à ses consœurs pour concilier au mieux cette profession de contrôleur avec la vie de couple. Elle a également, dans son mot de fin, invité les jeunes filles à s'intéresser au métier si passionnant de contrôleur même s'il est assorti de défis restant qu'il faut relever. Pour y parvenir, les jeunes filles doivent se former et se forger un caractère, a-t-elle conclu.

- **Questions – réponses**

Les débats ont tourné autour de la fin des jugements supplétifs, la perte des reçus de dépôt en vue de l'obtention d'un acte de nationalité, du changement du nom patronymique, l'intégration au corps de contrôle, la validité d'un acte légalisé et la reconnaissance de l'enfant par son géniteur.

III - Clôture de la célébration

Le SG a, au nom du Premier Président la Cour des comptes, remercié les uns et les autres pour leur participation active à la célébration en différé de la journée du 8 mars. Il est revenu sur les thèmes débattus qu'il a qualifiés de très instructifs. C'est sur cette note de satisfaction qu'il a clos les travaux de la célébration en différé du 8 mars à la Cour des comptes.

Ont signé	- KORIKO Lamie, Cadre administratif, Point focal adjoint de la cellule genre - ANI Téou, Cadre administratif, Point focal de la cellule genre
-----------	--